

Procès-verbal

de l'Assemblée Générale de la 27^e Région

qui s'est tenue le mercredi 14 mars 2012 à 12h
à l'Association des Régions de France,
282 boulevard Saint Germain, 75007 Paris.

Etaient présents :

- Région Aquitaine : **Solange Ménival**, Vice-présidente
- Région Auvergne : **René Souchon**, Président ; Marlène Lesteven
- Région Bourgogne : **Christian Paul**, Vice-président et Président de La 27^e Région
- Région Bretagne : **Sylvie Robert**, Vice-présidente
- Région Centre : **François Bonneau**, Président
- Région Champagne-Ardenne : **Jean-Paul Bachy**, Président ; **Yann Djermon, Véronique Benezeth**
- Région Lorraine : **Jean-Pierre Masseret**, Président
- Région Nord-Pas de Calais : **Myriam Cau**, Vice-présidente
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : **Gino Bontempelli**
- Région Pays de la Loire : **Olivier Ryckewaert**.
- DATAR : **Marc Laget**, Responsable du pôle aménagement numérique des territoires
- Caisse des Dépôts et des Consignations : **Marthe Steffann**, Direction du développement territorial et du réseau
- FING : **Daniel Kaplan**, Secrétaire
- **Jean-Marie Bergère**, Trésorier
- Equipe de la 27^e Région : **Stéphane Vincent**, Délégué général ; **Romain Thévenet**, Designer ; **Flore Berlingen**, Chargée de mission ; **Anne Tavernier**, chargée de la gestion et de l'administration

Ont donné procuration :

- **Olivier Jouan**
- **Marjorie Jouen**

Etaient excusés :

- Association des Régions de France : **Michel Yahiel** et **Erwan Salmon**
- Région Champagne-Ardenne : **Sophie Saint-Aubin**
- Région Ile-de-France : **Jean-Christophe Ulmer**
- **Godefroy Beauvallet**

Rappel de l'ordre du jour :

- Présentation de la 27^e Région et de son organisation
- Programme de travail et budget 2012
- Election des membres du conseil d'administration

La séance est ouverte par le Président à 12h05.

Les résolutions suivantes ont été soumises au vote et adoptées :

- L'Assemblée Générale a débattu et approuvé les orientations proposées. Le compte rendu détaillé des échanges est joint.
- Choix du commissaire aux comptes : Henri Grillet et son suppléant Bernard Maillet de Praxor Audit sont élus à l'unanimité.
- Le montant de l'adhésion pour les Régions est fixé à 3 000 euros/an, et de 25 euros/an pour les personnes physiques.
- L'adhésion à la 27e Région n'est pas ouverte aux autres collectivités pour le moment. Toutes les Régions peuvent adhérer, y compris les Régions européennes.
- Validation du budget prévisionnel présenté
- Constitution du Conseil d'Administration : Christian Paul, Jean-Paul Bachy, François Bonneau, Jacques Auxiette, René Souchon, Myriam Cau, Sylvie Robert, Jean-Pierre Masseret, Alain Rousset, Daniel Kaplan, Jean-Marie Bergère, Région Paca (en attente de désignation d'un représentant), Région Aquitaine (en attente de désignation d'un représentant), Olivier Jouan.
- Constitution du Bureau : Christian Paul (Président), Jean-Paul Bachy (vice-Président), Jacques Auxiette (vice-Président), Myriam Cau (vice-Présidente), Sylvie Robert (vice-présidente), Jean-Marie Bergère (trésorier), Daniel Kaplan (secrétaire).
- Confirmation du Délégué Général : Stéphane Vincent

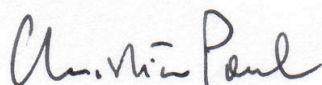
Christian Paul clôt la séance à 13h45.

Fait à Paris, le 22 mars 2012,

Christian PAUL
Président

Jean-Marie BERGERE
Trésorier

Daniel KAPLAN
Secrétaire



Compte rendu détaillé de l'Assemblée Générale

1- Accueil des membres par Christian Paul (Président)

Rappel historique de la 27e Région.

A la demande des Régions de s'extraire du seul champ numérique pour parler d'innovation publique et transformation des politiques publiques régionales, l'objet social de la 27e Région s'est précisé : être un laboratoire de transformation publique appliqué aux politiques régionales.

Le projet n'aurait pas vu le jour sans l'ARF (plateforme de départ) la FING (incubateur) et les Régions et autres partenaires (dont la DATAR - financements européens et la Caisse des Dépôts).

Passage aujourd'hui à une nouvelle étape d'organisation : création d'une personne morale sous la forme d'une association.

Rappel de l'objectif de l'Assemblée Générale : officialiser la création de cette association. Les statuts ont été déposés fin 2011.

Jean-Marie Bergère, Daniel Kaplan et Christian Paul forment le bureau provisoire.



2- Présentation de l'équipe par Stéphane Vincent (Délégué Général)

L'équipe est constituée par Stéphane Vincent, Délégué Général, Romain Thévenet, Designer, Flore Berlingen, Chargée de mission, Anne Tavernier, Chargée de l'administration et de la gestion.

François Jégou, designer, travaille au projet avec la 27e Région, sur des actions ponctuelles en tant que directeur scientifique.

L'équipe s'appuie fortement sur un réseau de prestataires externes (designers, sociologues, etc) et sur des correspondants situés au sein des Régions.

Présentation du cabinet comptable Thomas Brown et associés et du commissaire aux comptes proposé : Henri Grillet et sont suppléant Bernard Maillet de Praxor Audit.

3- Présentation des statuts et du budget par Jean-Marie Bergère (Trésorier)

Les ressources de la 27e Région sont constituées par :

- Les cotisations des membres (soit des personnes morales, soit des personnes physiques)
- Les subventions publiques
- Les ressources issues des actions menées en partenariat
- Toute autre ressource privée (mécénat par exemple)



Précision de Christian Paul : la 27e Région, association loi 1901, est un outil que se donnent les Régions, et non une équipe de consultants.

Elle intervient à la demande d'une région, mais le bénéfice de chaque intervention est réparti sur l'ensemble des Régions, ce qui justifie les cotisations ainsi que les subventions à ce laboratoire qui n'est pas un prestataire de services soumis aux processus d'appels d'offre.

Intervention de Jean-Marie Bergère : cela se traduit par un recours possible des Régions à la 27e Région sans passer par un appel d'offres.

Jean-Marie Bergère présente un budget prévisionnel en équilibre à hauteur de 850 213 euros.

Il précise que cette Assemblée Générale n'a pas à examiner

les comptes de l'exercice antérieur, ce sera le rôle de la prochaine au 1er semestre 2013.
Le budget prévisionnel est validé à l'unanimité.

Il précise que le Conseil d'Administration comprend entre 4 et 20 membres, élus pour deux ans renouvelables et comprend des personnes morales et physiques.

Le mandat s'exerce bénévolement (et n'est pas soumis à la loi sur les cumuls).

Il précise que le Conseil d'Administration est l'organe de décision, il se réunit au moins 2 fois par an à l'automne et à autour du mois de mars afin de préparer l'Assemblée Générale qui se déroulera aux alentours du mois de juin.

Il élit en son sein un bureau à qui il peut déléguer le suivi quotidien de l'association. Il peut aussi déléguer à l'équipe permanente, et notamment son délégué général.

Jean-Marie Bergère rappelle que l'Assemblée Générale doit approuver la nomination du Commissaire aux comptes et demande aux participants de procéder au vote.

Le commissaire aux comptes proposé et son suppléant sont élus à l'unanimité.

Question de Jean-Paul Bachy : Quelles relations institutionnelles entre la 27e Région avec l'ARF ?

Réponse Christian Paul : le projet n'aurait pas existé sans, mais à partir d'aujourd'hui, c'est la présence d'élus régionaux au Conseil d'Administration en nombre suffisant qui paraît assurer leur représentation. L'ARF est adhérente et assure également un financement à hauteur de 50 000 euros / an.

4- Propositions relatives à l'adhésion à la 27e Région

Jean-Marie Bergère précise que la cotisation annuelle des Régions a été fixée à 3 000 euros / an, et de 25 euros/an pour les personnes physiques et demande aux membres de procéder au vote afin d'acter cette proposition. Celle-ci est actée à l'unanimité.

Question de Christian Paul : L'adhésion à la 27e région peut-elle être ouverte à d'autres collectivités ou acteurs publics ?

Il fait une proposition aux membres : Pour l'instant, comme il y a beaucoup de demandes de Régions et compte-tenu de la légèreté de l'équipe, laissons la priorité aux Régions.

François Bonneau précise qu'il y a une nécessité que le lien à l'ARF demeure afin de rester dans le champ du partenariat, hors-champ de la concurrence.

Christian Paul précise qu'aujourd'hui la 27e Région n'est pas demandeuse d'aller chercher les Conseils Généraux même s'ils peuvent être associés à ses actions dans le cadre des projets.

Jean-Paul Bachy mentionne que le leadership des Régions ne doit pas être abandonné, car la mise en chantier espérée d'un 3e acte de la décentralisation va réouvrir une discussion entre les différents niveaux d'intervention publique. Les Régions sont les plus jeunes et les plus porteuses d'innovation, et le fait qu'elles se dotent d'une 27e Région est particulièrement fondamental.

Solange Ménival intervient pour préciser que l'innovation va consister à lever les barrières au cloisonnement, en particulier celui des acteurs locaux entre eux.

La région est le niveau de collectivité le mieux adapté pour coordonner les différents niveaux en particulier en ce qui concerne l'innovation territoriale. L'avenir, (cf Rifkin) est dans le développement de la latéralité, à l'opposé de l'organisation pyramidale. Et la 27e Région est positionnée exactement sur ce créneau.



Marc Laget mentionne qu'il n'est que le représentant du programme européen et que la DATAR laissera le soin au Conseil d'Administration de décider sous quelle forme l'Etat peut être associé aux activités de l'association. Mais dans tous les cas, il n'est pas membre de la 27e Région et réaffirme son intérêt pour le projet porté par la 27e Région.

5- Election du Conseil d'Administration

Christian Paul rappelle qu'il est nécessaire qu'il y ait une présence forte des Régions, mais que la présence de personnes extérieures est également souhaitable ; telles que Jean-Marie Bergère, Daniel Kaplan, Olivier Jouan, Marjorie Jouen, Godefroy Beauvallet. Soit un objectif de parité si possible... et de pluralité politique également.

Tour de table des candidatures :

Jean-Paul Bachy : la Champagne-Ardenne est la région où la 27e Région a commencé ses activités. A joué le jeu dès le départ, sur la question des lycées. Donc se présente comme candidat.

François Bonneau : La région Centre n'a pas l'expérience de la 27e Région mais a eu des échanges avec elle. Se présente au Conseil d'Administration.

Daniel Kaplan : Est candidat à rester dans ce Conseil d'Administration. Il précise qu'informellement il y a de nombreux échanges utiles à tous entre la FING et la 27e Région.

Caisse des Dépôts : Est aujourd'hui partenaire, donc ne se dirige a priori pas vers une adhésion mais souhaiterait être invitée sans droit de vote au Conseil d'Administration.

Olivier Ryckewaert / représente Jacques Auxiette, Président de la Région Pays de la Loire : Il est candidat.

René Souchon : Précise que la région Auvergne est en train de mettre en place sa deuxième résidence avec la 27e Région. Il n'est pas forcément candidat au CA mais pourrait faire siéger sa collaboratrice.

Christian Paul répond qu'il est attaché à la présence des élus, car il y a de véritables choix d'orientation à faire. Le lien avec les exécutifs est quand même important. Cela n'empêche pas de venir avec des collaborateurs. Politiquement, l'impulsion doit être portée par des élus.

René Souchon se présente alors comme candidat.

Gino Bontempelli : représente silencieusement la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour l'instant l'élu représentant serait M. Castaner mais il n'y a pas encore de désignation officielle. La Région serait potentiellement intéressée pour siéger au Conseil d'Administration à l'avenir.

Solange Ménival : De même, elle s'est auto-désignée pour l'instant mais souhaite siéger au Conseil d'Administration.

Sylvie Robert : La région Bretagne n'a pas encore eu l'occasion de travailler avec la 27e Région, même si elle était présente lors de l'expérience à Arcachon. Elle est candidate au Conseil d'Administration et est favorable à une réflexion partagée.

Myriam Cau : La région Nord-Pas de Calais a déjà travaillé avec la 27e Région et a également quelques projets en cours à l'heure actuelle. La région est intéressée par les questions de prospective et d'innovation sociale et souhaite contribuer à la mutualisation entre les Régions. Elle est candidate au Conseil d'Administration.

Jean-Pierre Masseret : La Région Lorraine s'engage autour des activités de la 27e Région. Il est intéressé par la transversalité, la latéralité et préside aussi la «Grande région» transfrontalière. La Région Lorraine est concurrente et partenaire de structures qui ont des outils très différents de

ceux des Régions françaises. Elle a besoin de réflexions sur ce que pourraient être des outils différenciés selon les besoins des Régions, en fonction de réalités vécues. Si besoin il est d'accord pour faire partie du Conseil d'Administration.

Christian Paul intervient pour préciser qu'il souhaiterait que le président de l'ARF siège de droit au Conseil d'Administration.

La Région Ile de France avait proposé sa candidature, mais l'adhésion est encore en cours d'instruction.

Christian Paul procède au vote à main levée. Le Conseil d'Administration suivant est élu à l'unanimité:
Christian Paul, Jean-Paul Bachy, François Bonneau, Jacques Auxiette, René Souchon, Myriam Cau, Sylvie Robert, Jean-Pierre Masseret, Alain Rousset, Daniel Kaplan, Jean-Marie Bergère, Région Paca (en attente de désignation d'un représentant), Région Aquitaine (en attente de désignation d'un représentant).



6- Election du Bureau

Christian Paul souhaite un bureau, avec Jean-Marie Bergère, Daniel Kaplan, et 3 ou 4 élus qui puissent être vice-présidents tels que Jean-Paul Bachy, Myriam Cau et Jacques Auxiette.

Myriam Cau demande concrètement ce que cela veut dire et est finalement d'accord pour faire partie du Bureau sous réserve de validation de son exécutif.

Myriam Cau demande si l'on peut envisager que des Régions européennes adhèrent en donnant l'exemple de la Wallonie qui est en lien avec la région Nord-Pas de Calais ainsi que la région Champagne-Ardenne.

Daniel Kaplan confirme que cela pourrait même être souhaité par l'Europe pour pérenniser son financement.

Jean-Marie Bergère confirme que l'adhésion de Régions

européennes est possible puisque les statuts ne l'interdisent pas.

Christian Paul procède au vote à main levée. Le bureau suivant est élu à l'unanimité :

Christian Paul (Président), Jean-Paul Bachy (vice-Président), Jacques Auxiette (vice-Président), Myriam Cau (vice-Présidente), Sylvie Robert (vice-présidente), Jean-Marie Bergère (trésorier), Daniel Kaplan (secrétaire).

7- Manifeste politique énoncé par Christian Paul

1) La 27e Région a voulu dépasser les modèles existants de réforme publique, RGPP dans sa brutalité, son absence de stratégie, son approche comptable peu portée sur l'innovation, mais aussi plus généralement une idéologie du management public qui s'est développée dans différents secteurs publics (NPM), générant une rationalisation qui laisse peu de place à l'innovation et à la participation des agents et usagers.

2) Elle a pour vocation de développer la recherche-action au niveau régional grâce à de petites équipes qui bousculent les idées reçues et aident les structures à réfléchir mieux. L'objectif est d'apporter de la méthode dans des organisations publiques peuplées de juristes, économistes... des cultures qui ont besoin de s'hybrider avec d'autres. Dans une période de crise, l'innovation est encore plus nécessaire et il faut aller la chercher partout.

3) Enfin, elle va chercher la force d'innovation et de transformation des usagers, destinataires de politiques publiques à travers des modes très participatifs pour recueillir la parole et les propositions des usagers. Il s'agit d'une mutation de cultures forte qui ne se fait pas seulement sur une campagne ou un projet de développement mais sur des politiques régionales ou des dispositifs concrets.

Les méthodes de la 27e Région ont un effet très stimulant sur les équipes d'agents. L'expertise utilisateur est l'un des levains que nous voulons apporter.

8- Discussion et débat autour des orientations de La 27e Région

Jean-Pierre Masseret : perçoit la 27e Région comme un « banc d'essai des politiques »

Sylvie Robert précise son fort intérêt et indique qu'elle a besoin de méthodes pour expérimenter.

Jean-Paul Bachy intervient en disant qu'il ne s'agit pas seulement de réflexion-action mais de pluridisciplinarité dans les compétences et les méthodes. Il s'agit de se doter d'outils de prospective et d'évaluation de nos politiques en allant chercher des indicateurs sur la manière dont elles sont perçues par les citoyens. Ce sont des méthodes actives de remontée de l'information, objectivées et qualitatives L'implication des services ne va pas de soi. Le dialogue élu/services est toujours très institutionnel, mais le fait

qu'ils aillent ensemble solliciter un regard sur la manière dont ils mettent en place les politiques permet un échange. La capacité d'innovation des équipes peut être stimulée et valorisée.

Jean-Pierre Masseret évoque la question du banc d'essai avec les acteurs économiques. La démocratie participative n'a de sens que si le citoyen croit que la sortie collective sera supérieure à son avis personnel mais ne fonctionne pas si le citoyen pense qu'il est le seul dépositaire du vrai.

Stéphane Vincent présente plus concrètement les actions passées et en cours de la 27e Région et considère que les questions de méthodes sont des questions politiques.

Stéphane Vincent précise ses attentes concrètes qui permettraient d'entériner l'action de la 27e Région :

- Présenter les activités de la 27e Région lors des réunions avec les DGS
- Etre régulièrement associé aux commissions ARF

Christian Paul reconnaît qu'il y a une perte en ligne dans le partage des connaissances.

Myriam Cau précise que l'actualité marque le calendrier des commissions, mais des groupes de travail réfléchissent davantage sur le fond et rendent ensuite compte à la commission.

Il est rappelé la proposition de Patrick Jouin d'organiser une commission spécifique consacrée à l'innovation publique.



Christian Paul intervient pour préciser que les Régions ne s'appliquent pas toujours les recommandations sur l'innovation qu'elles font aux entreprises avec lesquelles elles travaillent.

Myriam Cau appuie, étonnée que ça ne fasse pas davantage question.

Solange Ménival précise que l'on parle au niveau européen de cimetière d'expérimentation lorsqu'elles ne sont pas diffusées, documentées...

Au-delà de la phase diffusion, il faut qu'il y ait une possibilité d'application, de mise en oeuvre. Pour cela, il faut être en capacité de dire en quoi a été utile, poser des indicateurs.

Daniel Kaplan complète en disant que les entreprises ont une instance de validation de leurs actions qui est le marché, alors que cela est plus difficile dans la sphère publique.

Il se réfère également à l'ouvrage «Refonder l'entreprise» qui explique comment les méthodes de management sont en train de détruire ce qu'était une entreprise, à savoir un projet collectif. De plus, c'est parfois du côté des acteurs publics que s'inventent de nouvelles manières d'innover en pensant vraiment au projet collectif.

L'association des usagers, des agents, est de moins en moins faite dans les entreprises.

L'une des prochaines frontières selon Daniel Kaplan est la suivante : au-delà des usagers concernés, comment toucher les citoyens ?

De plus, se pose la question des relais : La 27e Région ne peut pas grandir démesurément. Où sont ses relais ? Interne et externe ? Est-on capable de former ?

Sur des conclusions fortes, comment faire en sorte que les acteurs en place (consultants entre autres) se les approprient et les appliquent ?

La possibilité d'avoir des clients privés est évoquée.

Christian Paul explique qu'il a le souci que toute cette énergie, ce travail déployé ne soit pas perdu.

Christian Paul reformule ainsi plusieurs enjeux à traiter :

- passer de l'expérimentation à la réalisation, après l'immersion. Il s'agit d'une responsabilité politique.

- duplication : Il s'agit d'un projet ; la difficulté étant que les propositions que fait la 27e Région ne se clonent pas. La participation locale est indispensable. Il faut dupliquer la méthodologie et pas seulement le produit final.

- bataille culturelle : comment essaime-t-on dans la tête des décideurs et agents publics ? Effet d'influence ? Créer des formations ?